

Article

« Débat - Le discours démo-politique au Québec : inclusion ou exclusion? »

Victor Piché

Sociologie et sociétés, vol. 24, n° 2, 1992, p. 143-150.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001556ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

DÉBAT

Le discours démo-politique au Québec: inclusion ou exclusion?



VICTOR PICHÉ

INTRODUCTION

Au Québec, le discours démographique est omniprésent dans les débats sur l'immigration et l'intégration¹. Que ce soit à l'occasion des commissions d'enquête (Laurendeau-Dunton, Gendron), de livres blancs, bruns ou beiges (par exemple sur la culture), des débats sur la *Loi 101*, ou encore dans le cadre d'institutions publiques comme le Conseil de la langue française et l'Institut québécois de recherche sur la culture, l'argumentation démographique est toujours présente en première ligne. On peut affirmer que le discours nationaliste dans son ensemble s'appuie en quelque sorte sur des considérations d'ordre démographique². La question de l'immigration au Québec est indissociable du triptyque nationalisme-intégration-démographie. Dans le reste du Canada, ce type de considérations démographiques est beaucoup moins présent, comme en témoigne le dernier programme quinquennal fédéral en matière d'immigration (1993-1997). Il s'agirait donc d'un discours spécifiquement québécois.

L'objectif du présent article consiste à rendre compte de quelques aspects d'une recherche en cours portant sur l'évolution de la pensée démographique en matière d'immigration et d'intégration depuis surtout le début des années 1960. Les quelques conclusions présentées ici sont basées sur une partie de l'ensemble du corpus recouvrant le discours démo-politique: il s'agit des principaux textes produits par des démographes dans les années récentes (depuis cinq ans environ) et qui portent sur les aspects politiques de l'immigration. De façon plus spécifique, le présent texte vise à examiner de façon critique le discours démo-politique actuel sur l'immigration³.

1. Je tiens à remercier Liane Bélanger qui a participé à la recherche documentaire pour cette communication.

2. Voir par exemple le mémoire de la SOCIÉTÉ SAINT-JEAN BAPTISTE DE MONTRÉAL, *Priorité à l'intégration*, présenté à la Commission de la culture chargée d'étudier l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, février 1991.

3. En particulier, cinq textes illustrent bien les grandes conclusions présentées ici: il s'agit du *Choc démographique* de George MATHEWS (1984); du «Dossier sur la situation présente et l'avenir prévisible de la population du Québec» publié par *L'Action nationale* (1988); de *Naitre ou ne pas être* de Jacques HENRIPIN (1989); d'*Aspects démolinguistiques de l'avenir de la population du Québec* de Michel PAILLÉ (1986) et *Le Défi de l'immigration* de Jean-Pierre ROGEL (1989). Les quatre premiers documents sont non seulement représentatifs du discours démographique dominant, mais ils renferment l'essentiel de l'argumentation que l'on retrouve dans presque tous les autres documents. Le dernier document est l'œuvre d'un journaliste: il est intéressant en ce qu'il reprend intégralement et de façon non critique le discours des démographes.

L'article est divisé en deux parties: la première est une courte réflexion sur le concept d'intégration en démographie. La deuxième partie présente quatre propositions qui à notre avis caractérisent le discours démo-politique actuel. Sommairement, ces quatre propositions posent que: (1) l'immigration actuelle est unique dans l'histoire du Québec; (2) l'immigration n'est pas une solution au déclin démographique appréhendé; (3) l'immigration est liée à la capacité d'accueil du Québec; et (4) l'État est le maître d'œuvre en matière de politique d'immigration. En conclusion, nous suggérons que le discours démo-politique actuel penche beaucoup plus du côté de l'exclusion que de l'inclusion.

A. LE CONCEPT D'INTÉGRATION EN DÉMOGRAPHIE: ASPECTS CONCEPTUELS

La notion d'intégration en démographie ne se comprend que dans le contexte plus global du système démographique. De façon schématique, ce système peut s'exprimer en terme d'entrées (naissances et immigration) et de sorties (décès et émigration). Ces quatre phénomènes constituent les mécanismes démographiques du renouvellement des populations. La démographie s'intéresse donc à la quantification de chacun de ces phénomènes afin de décrire (et éventuellement prédire) l'évolution des populations. La notion de «solde» est centrale: on parlera donc de solde «naturel» (naissances moins décès) et de solde migratoire (immigration moins émigration). Quand le groupe ou la population est homogène, ou quand les sous-groupes à l'intérieur de la population arrivent à se reproduire de façon jugée satisfaisante par le groupe lui-même, la question de l'intégration intéresse peu la démographie. Le concept d'intégration vient se greffer au système démographique à partir du moment où un groupe juge que son renouvellement est en péril. C'est le cas des Québécois francophones depuis une vingtaine d'années.

Contrairement à la sociologie, où l'intégration constitue un champ relativement autonome et est donc théorisée en soi, en démographie cette notion est étroitement liée à celle d'équilibre entre groupes ethniques et linguistiques. Cet équilibre, défini arbitrairement en fonction de ce qui est jugé normal (par exemple, 80 pour cent de francophones contre 20 pour cent d'anglophones et d'allophones), peut être atteint par les mécanismes mentionnés plus haut: plus forte natalité d'un groupe, ou bien immigration qui «s'intègre» au prorata de chaque groupe. L'intérêt très récent des démographes pour l'intégration résulte justement de la transformation radicale du régime démographique québécois où l'équilibre ethnique et linguistique est considéré comme menacé⁴. Dans cette perspective, la politique québécoise d'immigration devrait viser tout au moins à maintenir l'équilibre jugé socialement et politiquement souhaitable. La notion d'intégration se trouve ainsi imbriquée d'emblée dans une problématique politique dont elle n'arrive pas à se soustraire, problématique qui est aussi au cœur de la question nationaliste. Cela peut expliquer, comme nous le verrons plus loin, pourquoi cette notion reste toujours dans la sphère idéologique.

La notion d'intégration en démographie n'est pas théorisée: il s'agit essentiellement d'un concept empirique mesuré presque uniquement par des indicateurs linguistiques (surtout la langue maternelle et la langue d'usage)⁵. En particulier, la question des transferts linguistiques des immigrants et des immigrantes (vers l'anglophonie ou la francophonie) se trouve au centre des préoccupations démographiques. Ainsi, pour la démographie, l'intégration revêt une seule dimension, celle de la langue. De plus, comme c'est l'aspect numérique qui prime (toujours par rapport à l'équilibre des effectifs), les facteurs sous-tendant les choix linguistiques, comme d'ailleurs les autres dimensions de l'intégration, ont jusqu'à maintenant peu retenu l'attention des démographes.

4. On pourrait faire l'hypothèse que si la natalité des francophones augmentait significativement, les démographes s'intéresseraient beaucoup moins à la question de l'intégration.

5. On peut mentionner deux autres indicateurs démographiques d'intégration, soit la proportion de mariages mixtes (exogamie) et le taux de rétention des immigrants. Pour le moment, ces deux indicateurs sont peu analysés.

Ainsi définie, la notion d'intégration est abordée de trois façons dans les travaux démographiques. Le premier type de travaux vise à mesurer les tendances démo-linguistiques à partir des questions posées dans les recensements canadiens. Ces travaux s'intéressent à la question : À quel groupe linguistique les immigrants s'intègrent-ils ? Dans ces études, l'univers linguistique des démographes se ramène au triangle francophone-anglophone-allophone. Le deuxième type, en filiation directe avec le premier, élabore des scénarios de projection. Le Conseil de la langue française, par exemple, affectionne particulièrement cette approche (voir Paillé, 1990) : celle-ci vise essentiellement à sensibiliser la population et les pouvoirs publics au risque que pose l'immigration pour la francophonie. Le troisième type de travaux relève explicitement du discours démo-politique : il s'agit de prescriptions quant aux mesures politiques nécessaires pour assurer l'équilibre démo-linguistique. Dans le présent texte, seul ce dernier type de travaux nous intéresse.

B. DISCOURS DÉMOGRAPHIQUE SUR L'IMMIGRATION

À partir de la documentation analysée, il apparaît clairement que le discours démographique sur l'immigration, celui que l'on peut qualifier de dominant dans le sens où il traverse tous les débats publics, est monolithique. Le consensus est très large et les débats contradictoires sont à toutes fins utiles absents. On peut ainsi ramener à quatre propositions l'essentiel du discours démographique sur l'immigration.

1. L'IMMIGRATION ACTUELLE EST UNIQUE

Le premier grand point de convergence concerne le caractère unique de la situation actuelle, unique surtout par les origines nouvelles des immigrants et des immigrantes. Le livre de Rogel exprime bien cette proposition :

Il n'y aurait probablement pas lieu d'être aussi préoccupé de l'avenir, si on était en présence des immigrants familiers, auxquels on s'était habitué dans les 50 dernières années [...]

(Rogel, 1989, p. 8.)

D'ores et déjà, sur le plan pratique, ce sont en majorité des gens de cultures très différentes de la nôtre qui arrivent maintenant aux frontières canadiennes.

(*Ibid.*, p. 9.)

De cette affirmation découle ce que l'on peut considérer comme le credo de base de l'idéologie restrictive en matière d'immigration, à savoir :

Sans préjuger de notre capacité à réaliser une intégration harmonieuse, il semble raisonnable de postuler que les obstacles culturels à l'intégration de ce type d'immigrants seront plus nombreux qu'avec les immigrants européens du passé.

(*Ibid.*, p. 9.)

Sur le plan des faits, il est incontestable que depuis le début des années 1970, les courants d'immigration se sont transformés (Québec, 1980a). De largement européennes, les sources de l'immigration sont devenues asiatiques, caraïbéennes, latino-américaines et africaines (régions faisant traditionnellement partie du tiers monde). Ce qui est plus contestable, en tout cas matière à recherche, c'est que « les obstacles culturels à l'intégration de ce type d'immigrants seront plus nombreux qu'avec les immigrants européens du passé ». Est-ce à dire que l'ouvrier italien du XIX^e siècle aurait eu moins de difficulté à s'intégrer que le professeur de CEGEP haïtien des années 1970 ? Cela reste à voir, car cette affirmation constitue tout au plus une hypothèse que seule la recherche systématique, inexistante actuellement, pourrait accréditer. Le fait qu'une hypothèse non vérifiée se transforme néanmoins en vérité établie indique son caractère idéologique.

2. L'IMMIGRATION N'EST PAS UNE SOLUTION AU DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE APPRÉHENDÉ

Le discours démographique est systématiquement associé à la question plus globale du renouvellement, ou du non-renouvellement démographique. Dans le cas du Québec actuel, c'est en fait la dénatalité et ses effets appréhendés qui préoccupent les démographes. Cette perspective aboutit à l'idéologie nataliste, qui postule que seul un redressement de la natalité pourrait éviter le déclin. Quant à l'immigration, elle est d'emblée évacuée comme facteur de redressement.

Le dossier présenté par *L'Action nationale* (1988) est exemplaire sur ce point. On y retrouve une vingtaine de textes, la quasi-totalité écrits par des démographes. On peut retenir trois points de ce dossier. D'abord, tous les auteurs s'entendent sur le fait qu'au rythme actuel, le déclin démographique est prévisible pour la première moitié du siècle prochain. Deuxièmement, sur les solutions possibles, il est dit que seul un redressement de la natalité pourrait éviter le déclin, même si la plupart des auteurs n'y croient pas vraiment. Enfin, il y a une certaine unanimité sur le fait que l'immigration ne peut pas constituer une solution, ni même un début de solution.

Quelques citations illustrent ce dernier point :

Certains pourraient être tentés de répondre: ouvrons toutes grandes les portes à l'immigration. [...] Mais penser qu'on puisse s'en remettre entièrement à l'immigration pour combler les lacunes de sa propre démographie est une dangereuse illusion. (Mathews, 1984, p. 173.)

[...] même un objectif qui consisterait à doubler le nombre annuel d'immigrants internationaux doit déjà être considéré comme illusoire, voire utopique, et cela non pour des raisons économiques, mais pour des considérations d'ordre démographique. (Termote, 1988, p. 317.)

Dans ces conditions, faut-il recourir à l'immigration pour combler le vide des berceaux et assurer une croissance démographique et économique? C'est une solution attrayante à première vue, surtout dans la mesure où elle serait appliquée en même temps qu'une vigoureuse politique de natalité. Mais ce n'est pas une panacée. Le recours massif à l'immigration se heurte à des limites qui sont aussi bien économiques que sociales et psychologiques (Rogel, 1989, p. 10.)

On peut se demander sur quelle base factuelle ou empirique repose l'exclusion de l'immigration comme solution, ou tout au moins la conception restrictive de l'immigration. D'abord – et c'est dire à quel point cette question est idéologique – la plupart des démographes ne sentent pas le besoin de justifier leur rejet de l'immigration, comme si cela allait de soi. Néanmoins, lorsqu'il y a justification, en général on utilise l'un des trois arguments suivants (ou les trois à la fois) :

(1) Dans le passé, les niveaux de l'immigration au Québec ont rarement dépassé le chiffre de 35 000 : on conclut donc qu'il serait difficile, voire illusoire, de soutenir une immigration annuelle qui dépasserait ce chiffre, qui est en quelque sorte érigé en seuil maximal. Il s'agit là d'un argument tautologique.

(2) Une immigration importante ne peut que provoquer des problèmes sérieux de tout ordre. Toutefois, ces problèmes sont rarement identifiés. De plus, on ne nous dit jamais comment ces problèmes appréhendés seraient liés à l'immigration en tant que telle.

(3) Le troisième argument pose la question de l'intégration linguistique des immigrants. Le choix de l'anglais comme langue d'usage par les immigrants constitue une menace pour le français. Une immigration massive affaiblirait donc la position du groupe francophone.

Les deux premiers arguments ne reposent sur aucune recherche systématique. Seul le troisième s'appuie sur des données. Il est vrai que le pouvoir attractif du français est

moindre que celui de la langue anglaise, mais on peut se demander si une bonne politique d'intégration linguistique ne pourrait pas minimiser le caractère « anglicisant » de l'immigration. Auquel cas ce troisième argument ne tiendrait plus. Bref, rien dans ces arguments ne permet d'affirmer que le recours à l'immigration comme solution d'avenir est invraisemblable, illusoire, utopique, trois qualificatifs que l'on retrouve fréquemment dans le discours démographique (voir par exemple Termote, 1988, p. 317). Encore une fois, le fait que cette vision est présentée comme allant de soi dans le discours démographique illustre son caractère idéologique.

3. L'IMMIGRATION EST LIÉE À LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU QUÉBEC

Le discours restrictif sur l'immigration repose également sur la fameuse notion de capacité d'accueil. Pendant plusieurs années, le ministère de l'Immigration du Québec a tenté de fonder ses niveaux d'immigration sur cette notion. Avec des modèles démo-économiques plus ou moins sophistiqués, on a tenté de quantifier les capacités d'accueil du Québec (voir Gagné, Baillargeon, Benjamen et Audet, 1983). En général, cette notion fait référence aux trois dimensions de la politique d'immigration, à savoir les dimensions démographique, économique et humanitaire. Examinons quelle pourrait être la capacité d'accueil du Québec en fonction de ces trois dimensions.

Sur le plan démographique, compte tenu de la dénatalité et du déclin démographique appréhendé et jugé non souhaitable, la capacité d'accueil du Québec devrait être considérée comme considérable. Sur le plan économique, les choses sont moins claires. En effet, les rares études qui existent sur les incidences économiques de l'immigration donnent des résultats tantôt positifs (par exemple Québec, 1973), tantôt mitigés (par exemple Conseil économique du Canada, 1991). Par ailleurs, les deux paliers de gouvernement (fédéral et provincial) tiennent actuellement un discours très positif sur l'apport économique de l'immigration pour les sociétés canadienne et québécoise. Donc, au minimum, on peut avancer que la dimension économique ne pose pas un frein à la capacité d'accueil. Enfin, sur le plan humanitaire, il est clair que la situation actuelle des réfugiés tant dans le monde qu'au Québec même (c'est-à-dire les revendicateurs de statut) plaiderait en faveur d'une plus grande ouverture et donc d'une plus grande capacité d'accueil. Bref, les critères généralement utilisés pour fixer la capacité d'accueil indiquent que cette capacité au Québec serait considérable, même s'il n'est pas possible de déterminer une borne supérieure.

On s'attendrait donc à ce que cette notion de capacité d'accueil serve à justifier une politique d'immigration expansionniste plutôt que restrictive. Or, c'est le contraire qui se produit, cette notion étant le plus souvent utilisée pour prôner la prudence et restreindre l'immigration.

Pourquoi cette contradiction ? Pourquoi cette réticence ? Deux hypothèses peuvent être avancées : soit la peur de la nouvelle immigration qui se démarque ethniquement, racialement et culturellement de l'immigration dite traditionnelle en provenance de l'Europe ; soit la référence implicite et non avouée à un quelconque seuil de tolérance au-delà duquel l'immigration provoquerait des troubles raciaux et ethniques non gérables.

Sur ce point, le tout récent énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration ne fait pas exception (voir Québec, 1990b). Dans le document en question, on peut lire que l'une des grandes orientations sur lesquelles le gouvernement appuie son action est « une hausse graduelle des niveaux d'immigration en fonction des besoins et de la capacité d'accueil du Québec » (*ibid.*, p. 19). Plus loin, on peut lire ceci :

Par ailleurs, si le seul défi démographique était considéré, il faudrait envisager une hausse des niveaux sans commune mesure avec la capacité économique d'absorption [...] (*ibid.*, p. 25.)

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette capacité d'accueil ou d'absorption est difficilement saisissable et quantifiable. C'est une notion sans fondement qui peut justifier une infinité de niveaux d'immigration. Certains peuvent même s'en servir pour justifier l'arrêt de toute immigration. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps, les deux ministères de l'immigration, le fédéral et le provincial, utilisaient cette même notion de capacité d'accueil pour justifier un ralentissement important de l'immigration. Quand une même notion peut recouvrir tantôt une perspective restrictive, tantôt une perspective expansionniste, c'est qu'il s'agit d'une notion arbitraire et idéologique et qu'il est impossible de s'en servir comme base d'une politique d'immigration.

4. C'EST L'ÉTAT QUI EST LE MAÎTRE D'ŒUVRE EN MATIÈRE DE POLITIQUE D'IMMIGRATION

Le discours démo-politique s'adresse essentiellement aux pouvoirs publics, et plus particulièrement à l'État francophone. Compte tenu des trois conclusions précédentes, ses prescriptions favorisent une conception restrictive de l'immigration. Sur les niveaux d'immigration, le discours démographique favorise plutôt des bornes inférieures. Sur la sélection, il favorise des candidats francophones ou francophonisables, tout en sachant que cela s'avère très difficile, d'où la nécessité de restreindre l'immigration. Enfin, sur l'intégration, ce sont des politiques linguistiques qui sont requises⁶.

Il s'agit d'une conception monolithique de l'État selon laquelle les politiques ne peuvent venir que d'en haut. Cette conception néglige complètement le rôle dynamique des groupes d'immigrants et d'immigrantes et des communautés ethniques dans le processus migratoire, que ce soit au niveau de la sélection (réunification des familles, réseaux d'information, etc.) ou au niveau de l'intégration (réseaux de solidarité, d'entraide, etc.). Sur ce dernier point, on peut dire qu'une grosse partie des coûts « sociaux » liés à l'intégration (hébergement en attendant de trouver un logement; soutien matériel pendant la recherche du premier emploi; services de garde des enfants, etc.) sont en fait absorbés par les réseaux familiaux et ethniques. On peut ainsi émettre l'hypothèse que les activités et les coûts liés à l'immigration sont beaucoup plus le fait des groupes d'immigrants que des ministères de l'immigration. C'est donc à eux aussi (surtout?) que devraient s'adresser les prescriptions politiques.

CONCLUSION

Le titre de l'article pose la question: le discours démo-politique sur l'immigration est-il un discours d'exclusion? À la lumière des quatre propositions présentées plus haut, la réponse ne peut être qu'affirmative. Le discours démographique utilise tout un arsenal conceptuel pour prôner une approche restrictive de l'immigration. Tout tourne autour de l'intégration linguistique des immigrants et des immigrantes au groupe francophone, intégration qui est considérée comme difficile et donc menaçante. De plus, la « nouvelle » immigration comportant trop de différences culturelles (voire religieuses), il faudrait restreindre l'immigration afin de préserver la culture québécoise originale. Par ailleurs, ce même discours s'inquiète de la dénatalité francophone, mais en excluant d'emblée l'immigration comme solution, il reste enfermé dans l'idéologie nataliste.

La citation qui suit résume bien à notre avis le discours démo-politique sur l'immigration et elle servira de conclusion finale:

Les Québécois ont une autre raison majeure de s'intéresser vivement à l'immigration à ce moment précis de leur histoire. Le Québec vit en effet un phénomène de dénatalité,

6. Le consensus se limite à la nécessité pour le Québec de se doter de politiques linguistiques. Sur le contenu de ces politiques, l'argumentation démographique est contradictoire. Par exemple, lors des débats sur la *Loi 101*, on a assisté à une véritable guerre des chiffres (voir, entre autres, ASSOCIATION DES DÉMOGRAPHES DU QUÉBEC, 1977).

ou plutôt de sous-fécondité, qui inquiète *ses habitants de vieille souche*. Disons-le tout de suite, ce n'est pas un phénomène unique au Québec, mais il pourrait avoir des conséquences particulièrement dramatiques ici, compte tenu de l'environnement nord-américain dans lequel il se trouve. Pour beaucoup, c'est l'existence même d'une *société québécoise francophone originale* qui est en jeu, à travers cette crise démographique. (Rogel, 1989, p. 9.)

Reste maintenant à définir qui sont les habitants de vieille souche et quel est le contenu de cette société québécoise francophone originale. Entreprise périlleuse s'il en est⁷.

Victor PICHÉ
Département de démographie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. «A»
Montréal (Québec)
Canada H3C 3J7

RÉSUMÉ

L'objectif du présent article consiste à rendre compte de quelques aspects d'une recherche en cours portant sur l'évolution de la pensée démographique en matière d'immigration et d'intégration depuis surtout le début des années 1960. L'article est divisé en deux parties : la première est une courte réflexion sur le concept d'intégration en démographie. La deuxième partie présente quatre propositions qui à notre avis caractérisent le discours démo-politique actuel. Sommairement, ces quatre propositions sont : (1) l'immigration actuelle est unique dans l'histoire du Québec; (2) l'immigration n'est pas une solution au déclin démographique appréhendé; (3) l'immigration est liée à la capacité d'accueil du Québec; et (4) l'État est le maître d'œuvre en matière de politique d'immigration. En conclusion, en nous référant au diptyque « inclusion/exclusion », nous suggérons que le discours démo-politique actuel penche beaucoup plus du côté de l'exclusion que de l'inclusion.

SUMMARY

The purpose of this paper is to present some aspects of a current research project on the evolution of demographic thought on immigration and integration, especially since the beginning of the 1960s. The paper is divided into two parts : the first is a brief consideration of the concept of integration in demography; the second presents four propositions which we believe characterize demo-political discourse at the present time. In brief, these four propositions are : 1) immigration today is unique in the history of Quebec; 2) immigration is not a solution to apprehended demographic decline; 3) immigration is linked to Quebec's capacity to receive new immigrants; and 4) the state is the leader in policy matters. In conclusion, regarding the "inclusion/exclusion" duality, we suggest that demo-political discourse leans more heavily toward exclusion than toward inclusion.

RESUMEN

El objetivo del presente artículo consiste en rendir cuenta de algunos aspectos de una investigación actualmente en curso que trata de la evolución del pensamiento demográfico en materia de inmigración y de integración, principalmente desde comienzos de los años 60. El artículo está dividido en dos partes : la primera es una corta reflexión sobre el concepto de integración en demografía. La segunda parte presenta cuatro proposiciones que según nuestro punto de vista caracterizan el discurso demo-político actual. Someramente, estas cuatro proposiciones son : (1) la inmigración actual es única en la historia de Quebec; (2) la inmigración no es una solución a la declinación demográfica esperada; (3) la inmigración está ligada a la capacidad de acogida de Quebec; y (4) el Estado es el ejecutor en materia de política. En conclusión, al referirnos al diptico "inclusión / exclusión", nosotros sugerimos que el discurso demo-político actual se inclina mucho más hacia la exclusión que hacia la inclusión.

7. Même une définition large qui suggère le critère de la langue française comme dénominateur commun de la culture québécoise, critère qui regrouperait 95 pour cent des Québécois (BOUCHARD, ROCHER et ROCHER, 1991b; voir aussi 1991a), est contestée (voir MICONE, 1991).

BIBLIOGRAPHIE

- ACTION NATIONALE, *L'* (1988), *Dossier sur la situation présente et l'avenir prévisible de la population du Québec*, vol. LXXVIII, n° 5, mai.
- ASSOCIATION DES DÉMOGRAPHES DU QUÉBEC (1977), *Dossier linguistique : un aperçu des débats sur la Loi 101*, décembre.
- BOUCHARD, Gérard, François ROCHER et Guy ROCHER (1991a), *Les Francophones québécois*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal.
- BOUCHARD, Gérard, François ROCHER et Guy ROCHER (1991b), « Une langue, un pont. Oui, le français est le plus grand dénominateur commun des Québécois », *Le Devoir*, novembre.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1991), *Le Nouveau Visage du Canada. Incidence économique et sociale de l'immigration*, Ottawa.
- GAGNÉ, Madeleine, Mireille BAILLARGEON, Claire BENJAMIN et Benoît AUDET (1983), « Déterminer un niveau d'immigration pour le Québec : pourquoi, comment ? », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 12, n° 2, octobre, pp. 207-215.
- HENRIPIN, Jacques (1989), *Naître ou ne pas être*, Institut québécois de la culture.
- MATHEWS, George (1984), *Le Choc démographique*, Montréal, Boréal Express.
- PAILLÉ, Michel (1986), *Aspects démolinguistiques de l'avenir de la population du Québec*, Québec, Conseil de la langue française.
- PAILLÉ, Michel (1990), *Accroissement de la population allophone au Québec : horizon 2006*, Québec, Conseil de la langue française.
- QUÉBEC (1973), *Considérations sur l'immigration au Québec*, Montréal, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- QUÉBEC (1990a), *Le Mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- QUÉBEC (1990b), *Au Québec pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Montréal, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.
- ROGEL, Jean-Pierre (1989), *Le Défi de l'immigration*, Institut québécois de la culture.
- SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL (1991), *Priorité à l'intégration*, mémoire présenté à la Commission de la culture chargée d'étudier l'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration, février.
- TERMOTE, Marc (1988), « Ce que pourrait être une politique d'immigration », *L'Action nationale*, vol. LXXVIII, n° 5, mai, pp. 308-322.